

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-3378

présenté par
M. Jean-René Cazeneuve

ARTICLE 10

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« et les mots : « limites définies » sont remplacés par les mots : « plafonds définis ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.